



COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Le Gouvernement informe l'opinion publique nationale et internationale que depuis le 31 janvier 2020, une opération de démantèlement des barrières illégales, érigées par l'UPC, a été lancée dans la localité d'Alindao.

Le Gouvernement se félicite de la progression de cette opération menée conjointement par les forces de la Minusca avec la participation des FACA.

Le Gouvernement note le retrait annoncé par l'UPC de Bambouti au plus tard le 5 février 2020.

Le Gouvernement rappelle que le fait de prendre part à des hostilités, en tant qu'individu ou en tant qu'entité, en violation de l'Accord ou de prendre des mesures qui faisaient obstacle à la mise en œuvre de l'Accord ou menaçaient cette mise en œuvre, faisait partie des critères donnant lieu à désignation aux fins de sanctions.

Le Gouvernement reste mobilisé en partenariat avec les forces de la Minusca pour rétablir l'ordre et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national.

Le Ministre de la Communication et des Media,
Porte-Parole du Gouvernement

Ange Maxime KAZAGUI